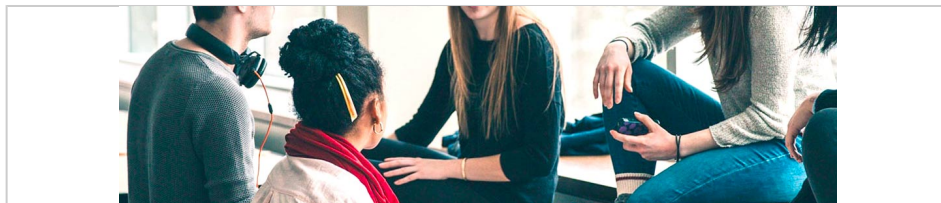


Licence 2 Droit - parcours droit espagnol et latino-américain



Depuis près de 30 ans, la faculté de droit CY Cergy Paris Université offre à ses étudiants la possibilité de suivre, **parallèlement à leur cursus de Licence en droit français, un diplôme de droit espagnol et latino-américain.**

Présentation

Nature du diplôme :
Diplôme intermédiaire de DEUG

Année de sortie :
Bac +2

Durée des études :
2 semestres

Lieu d'enseignement :
Site des Chênes 1

Accessible en :
- Formation initiale
- Formation continue
- Auditeur libre

Enjeux

Depuis près de 20 ans, la Faculté de droit de Cergy-Pontoise offre à ses étudiants la possibilité de suivre, **parallèlement à leur cursus de Licence en droit français, un diplôme de droit espagnol et latino-américain.** C'est un véritable cursus parallèle, une offre de formation complémentaire que les étudiants choisissent librement de suivre

Durée de la formation

- 1 année

Lieu(x) de la formation

- Site des Chênes 1

Public

Niveau(x) de recrutement

- Baccalauréat

Langues d'enseignement

- Français
- Espagnol

Modalités

- Présentiel

ou non. Le programme est conçu de manière progressive et permet aux étudiants d'acquérir les connaissances générales et spéciales du système espagnol et des pays de l'Amérique latine.

Visant la qualité du cursus, la Faculté de droit associe à ce programme des juristes étrangers confirmés ou des juristes français diplômés d'universités étrangères ou ayant une expérience significative dans le système juridique étranger. Afin de valoriser ce cursus parallèle ainsi que les efforts fournis par ses étudiants, le diplôme de droit étranger forme un parcours du diplôme de la Licence en droit.

À terme, l'étudiant se voit délivrer **deux diplômes** :

- **le diplôme national de la Licence en Droit avec mention du parcours droit espagnol et latino-américain**
- **le diplôme d'université en espagnol et latino-américain**

[Découvrez en vidéo la présentation du DU espagnol et latino-américain](#)

Organisation

Le **diplôme de droit étranger se substitue à l'Unité d'Enseignement 3** de sorte que les étudiants sont dispensés des enseignements de l'Unité d'Enseignement 3 prévus au titre de la Licence en droit français. Des **cours d'expression écrite et orale** sont dispensés chaque semestre.

Les étudiants sont préparés au **DELE (diplôme d'espagnol comme langue étrangère)**, qu'ils sont invités à présenter en deuxième année ou à leur retour de l'étranger. Des **cours d'anglais** sont également prévus, la parfaite maîtrise de cette langue étant indispensable aujourd'hui, même dans un environnement hispanophone. C'est pourquoi, les étudiants suivent, en plus de leurs séances de travaux dirigés, un enseignement en langue anglaise dans le département de langues (civilisation ou littérature).

Enfin, des **séances hebdomadaires au laboratoire de langues de l'Université** sont organisées et les étudiants doivent rendre compte chaque semestre de leur assiduité. **Les spécificités de la seconde année** : Suivant le programme de la Licence en droit, la deuxième année aborde le **droit des obligations**, le **droit pénal** et le **droit du patrimoine**. Des **MA d'expression écrite et orale** permettent aux étudiants de renforcer la maîtrise tant de la **langue** que du **vocabulaire juridique**. Enfin, des **conférences en espagnol**, spécialement conçues pour le diplôme, sont proposées chaque année par des intervenants extérieurs.

Objectif

L'objectif de ce cursus est double :

- Offrir aux étudiants français **l'opportunité d'étudier le droit étranger en France** et d'accéder à une **qualification de qualité sans faire face au coût parfois exorbitant des études dans les universités étrangères**.
- Permettre aux étudiants qui souhaitent **suivre un ou deux semestres d'études à l'étranger** ou de **postuler à un diplôme de spécialisation** dans une université étrangère de disposer des connaissances juridiques et d'un solide niveau d'études préalables du système juridique étranger. S'agissant des langues, l'accent est mis sur le perfectionnement. C'est pourquoi un **bon niveau est exigé** pour intégrer le programme

Responsables de section L2 droit - parcours droit espagnol et latino-américain

Responsable :

Secrétaire pédagogique :

Mme Sandrine TEFFO | C346 | licence2.droit@ml.u-cergy.fr
01 34 25 60 87

Admission

Candidature

Modalités de candidature

Pour accéder à la Licence 2, les étudiants doivent être titulaires d'une Licence 1 en droit parcours droit espagnol et latino-américain ou d'un diplôme reconnu comme équivalent.

L'accès au diplôme de droit étranger est soumis à une procédure sélective : il s'agit d'une sélection **sur dossier** qui permet de vérifier le **niveau de l'étudiant dans la langue**, la **culture générale** et sa **motivation** pour suivre ce cursus parallèle.

Bacheliers antérieurs et poursuite des études

- Les bacheliers antérieurs doivent déposer **un dossier spécifique auprès des services de la scolarité**

=> [En savoir plus sur la poursuite des études à l'Université de Cergy-Pontoise](#)

Étudiants étrangers

- Les étudiants étrangers qui souhaitent postuler à la Faculté de droit de Cergy-Pontoise doivent candidater **via le réseau Campus France** de leur pays.
- Attention ! Toute candidature tardive est **automatiquement rejetée**.

=> [En savoir plus sur la procédure de candidature en qualité d'étudiant étranger](#)

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +1

Niveau de sortie

- BAC +2

Poursuites d'études

- [Licence 3 droit français parcours droit espagnol et latino-américain](#)

Photo : StockSnap | [Pixabay](#)

Programme

[Maquette de cours licence 2 droit français parcours espagnol et latino- américain](#)